

peuple, frugal, moral, industriel ; c'est la race la plus brave de la terre" (Murray à lord Halif., 1764). — Hocquart et Bonnafons regrettent qu'ils ne soient pas plus instruits : oublient-ils que leurs grands hommes ne sont ni les savants ni les artistes, mais les chefs de guerr., les grands marins, les explorateurs? — L'heure n'a pas sonné encore, pour leurs aptitudes natives.

40 Mentalité nationale : — la mentalité ou état d'esprit canadien s'élabore en silence ; — c'est une nuance d'ordre ethnique avec les congénères de France. — Elle est fondée : — 1^o sur l'origine des colons : provenant de la Champagne, de la Normandie, de la Gascogne, du Languedoc, du Dauphiné, du Poitou, de l'Anjou, de l'Orléanais, de la Saintonge, de Paris même et de la Picardie ; — 2^o sur l'action du milieu plus forte encore : hiver sec, rude, long, qui durcit les muscles, horizon étendus qui poussent à l'amour de l'indépendance et des aventures, des découvertes et des lointaines conquêtes, depuis Terre-Neuve et l'Acadie jusqu'à la baie d'Hudson et aux Rocheuses, la Nouvelle-York, la Louisiane et même le Mexique. — Le Canadien nait bûcheron, laboureur, soldat, marin, chasseur, pêcheur, voyageur ; — 3^o sur les conjonctures historiques et économiques : — une paix de 18 ans (1665-82), une seconde de 30 (1713-44) ; — toujours en face de l'Iroquois et de l'Anglais. — Souvent dépourvu du ravitaillement de France, victime des épidémies, soumis aux privations de tout genre, impuissant à revoir le pays d'origine qu'on lui ferme comme à dessein, le Canadien français s'est naturellement éloigné du type d'outre-mer. — Évêques, clergé, gouverneurs, intendants, officiers, soldats de la Vieille France n'ont pas su escompter assez, jusqu'à l'heure suprême de la Nouvelle, cette transformation nationale irréductible. — Quelles nouvelles raisons, après la Cession !

10 Population civile au Canada : — la colonie qui contribue à peupler : un peu l'Île-Royale, l'Île Saint-Jean, Terre-Neuve ; — participe largement au peuplement de la Louisiane ; — envoie des émigrants dans le haut Mississippi, même à Saint-Domingue et aux petites Antilles ; — quelques-uns passent aussi chez les Anglais : — compte au Canada seul : en 1706, 16,417 âmes ; — en 1720, 24,434 ; — en 1739, 42,701 ; — en 1754, 55,009.

20 Population indigène domiciliée : — en 1737, Hocquart énumère ceux qui sont en état de porter les armes ; — en 1752, l'ingénieur militaire Franquet trouve des effectifs plus forts dans deux localités :

1. Hurons de Lorette : "ils sont policés et bien francisés"	30
2. Abénaquis de Bécancourt et de St-François	300
3. Iroquois du Saut-Saint-Louis	200
4. Iroquois, Algonquins, Nipissingues des Deux-Montagnes	228
5. Têtes-de-Boule, Montagnais des Trois-Rivières	30
6. Au pays d'En-Haut : sur l'Ontario, Mississagués	50
" " " " : au Détroit, Hurons	250

VI°

Population

civile

et

indigène

(1700-1755)